



Séance du 01/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit mars à 19 heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Bernard PEYROULET, Maire,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	0	0
		Pour : 0
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etai(en)t présents :**

**Procurat ion(s) :**

**Etai(en)t absent(s) :**

**Etai(en)t excusé(s) :**

Date de la convocation
01 mars 2024

Date d'affichage
01 mars 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**  
M. Gérard CAYRON

\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

**EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023  
BUDGET PHOTOVOLTAIQUE**

et publication du

\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Mme LETORT : SGC de LESCAR à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et de mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis en même temps que le compte administratif.

**Le Conseil Municipal de Sauvagnon,  
Approuve le compte de gestion 2023,  
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2023 budget photovoltaïque, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Sauvagnon

Le Maire PEYROULET Bernard

le(s) secrétaire(s) de séance